

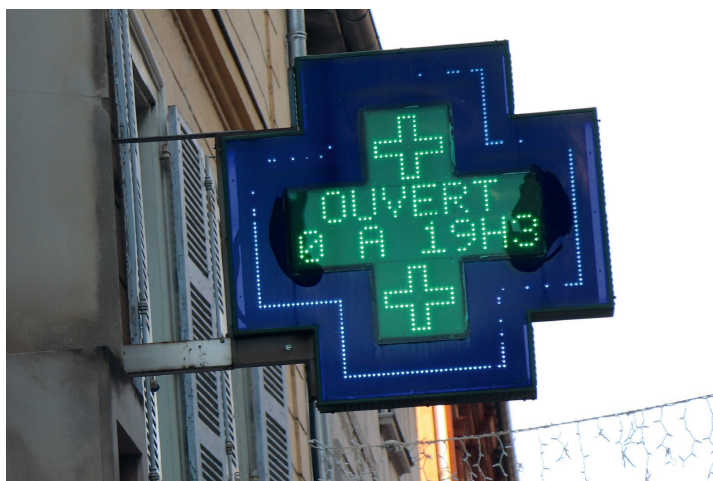


© AFP

LA FRANCE PRÉPARE SA VACCINATION

Pour préparer l'arrivée imminente d'un vaccin en France, le gouvernement présente depuis hier sa stratégie vaccinale à l'Assemblée nationale. Cette stratégie fixe le calendrier et détermine les personnes qui y auront accès en priorité. L'exécutif veut miser sur la transparence et la clarté de sa future campagne de vaccination. [Lire page 4](#)

PHARMACIES AGRESSÉES



© Arnaud de La Taille

En Occitanie, les agressions envers les pharmaciens ont augmenté de 73 %. Les officines mais aussi les laboratoires sont touchés par des vols à répétition de gels et de masques.

[Lire page 2](#)

RÉGION

LE RESENTI DU MONDE DE LA CULTURE [P. 3](#)

SOCIÉTÉ

EUROPE1 TOUCHÉE PAR #MeToo [P. 7](#)

SPORT

LES BLEUES DU HANDBALL EN DEMIE [P. 6](#)

ÉCOLOGIE

LES BONS PLANS POUR PASSER UN NOËL ÉCOLO [P. 8](#)

MONDE

L'Europe en ordre dispersé face au Covid

[Lire page 5](#)

LES PHARMACIES EN PROIE AUX AGRESSIONS

Cette année, l'Ordre des pharmaciens constate une nette augmentation des agressions et des cambriolages dans les officines. L'Occitanie se trouve sur le podium de ce triste classement.

Le deuxième confinement vient de s'achever, et l'Ordre national des pharmaciens tire la sonnette d'alarme. De janvier à fin-novembre, les pharmacies ont connu une accentuation du nombre de violences. Sur 11 mois, 523 agressions ont été déclarées par des pharmaciens. Une très forte progression, puisque seules 303 agressions étaient à déplorer en 2019. 73% des violences supplémentaires se traduisent principalement par des injures, des menaces ou des agressions physiques, mais pas seulement. Durant les deux confinements, les officines ont subi une importante augmentation des cambriolages. Les nouveaux besoins liés à la Covid-19 peuvent expliquer une partie des vols. « Si l'argent liquide reste le premier motif des cambriolages en officine, certaines déclarations font état de vols de masques et de gel », précise l'Ordre national des pharmaciens. En même temps que l'épidémie de la Covid-19, le nombre d'agressions contre les pharmaciens a atteint des pics en mars et en avril. Le premier confinement compte à lui seul un tiers des incivilités dans les officines en 2020.

Phénomènes localisés
L'Occitanie se trouve en troisième position, derrière l'Île-de-France et les Hauts-de-France.

12% des agressions proférées dans tout le pays sont subies par les pharmaciens occitans. Sur les 2 200 pharmacies existantes en Occitanie, environ 30 auraient subi des agressions, parfois multiples et répétitives. Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens s'inquiète de cette recrudescence dans les trois régions les plus concernées. À elles seules, elles totalisent la moitié des faits de violences. Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre entend l'appel à l'aide de ses confrères occitans. « Le nombre de déclarations reçues cette année révèle la souffrance de mes confrères, auxquels j'apporte tout mon soutien », assure-t-elle. L'autorité des pharmaciens a demandé au ministère de l'Intérieur de renforcer la sécurité des officines. Désormais, « une augmentation des rondes des forces de l'ordre durant les services de garde a été effectuée et un protocole de sécurité mis en place », certifie l'Ordre national des pharmaciens.

Les laboratoires aussi touchés

L'inquiétude touche l'ensemble du secteur médical puisque les médecins de ville subissent également une augmentation des agressions dans leurs cabinets. Cependant, il reste une inconnue. Les laboratoires de biologie médicale sont aussi en



L'Occitanie fait pâle figure en termes de violences dans les pharmacies. © Arnaud de La Taille

proie à une augmentation de la violence, mais l'Ordre national des pharmaciens ne peut pas la quantifier. En cause, « les chiffres ne permettent pas de rendre compte de la réalité du terrain (très peu de déclarations) ». Que peut-on en déduire ?

Les laboratoires connaissent un regain d'activité à cause de la crise sanitaire, avec les tests Covid. Ils sont donc bien plus sollicités qu'auparavant. Et selon l'Ordre, cette augmentation d'activité irait de pair avec la recrudescence des

agressions contre les laboratoires. « Les remontées des biologistes médicaux soulignent une nette augmentation des menaces, notamment du fait des files d'attente devant les laboratoires pratiquant les tests de dépistage de la Covid-19. »

Fortement occupés à cause du coronavirus, les professionnels de santé expriment leur ras-le-bol, l'Ordre des pharmaciens les appelle à déclarer tout acte de violence subi ou constaté.

VINCENT DULONG

CRÉATION DE 400 EMPLOIS GRÂCE À LA TROISIÈME LIGNE DE MÉTRO

Le contrat officialisant l'attribution à Alstom du marché ensemblier de la troisième ligne de métro a été signé ce mardi, annonçant la création de près de 400 emplois à Toulouse.

Malgré le report de sa mise en service à 2028 annoncé ce lundi 14 décembre, la troisième ligne de métro se concrétise. En effet, ce mardi, a été signé le contrat officialisant l'attribution à Alstom du marché ensemblier, qui comprend le matériel roulant (rames), les équipements d'automatisme et de voie, l'alimentation électrique et la maintenance. Cette signature avait d'ailleurs introduit une requête en référé pour contester cette attribution. Celle-ci a été jugée irrecevable le 2 décembre par le tribunal administratif, laissant la voie libre à Alstom qui n'en sera pas à son coup d'essai dans la métropole toulousaine : il est le constructeur du tramway mis en service en 2010. Jean-Michel Lattes, président

de Tisséo Collectivités et Ingénierie, ainsi que Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, ont justifié ce choix par des raisons économiques. Pour un montant total de 713 millions d'euros hors taxes, Alstom (qui était l'attributaire le moins cher) devra concevoir la ligne qui comprendra 21 stations entre Labège et Colomiers. L'autre grande annonce lors de cette signature concernait l'emploi. « Jusqu'à 400 personnes au

pic de l'activité », précise Jean-Baptiste Eyméoud, président d'Alstom. De nouveaux emplois auxquels s'ajouteront les personnels de l'autre site historique d'Alstom en Occitanie, celui de Tarbes, spécialisé dans la traction ferroviaire. Au total, entre 600 et 700 personnes travailleront en France sur ce projet.

Chantiers échelonnés

Jean-Luc Moudenc a évoqué la création en tout de 23 000 emplois comprenant, en plus

de ceux concernant Alstom, tous les sous-traitants, les emplois administratifs, ceux en charge de la maintenance, etc... Le maire est également revenu sur le report de la mise en service de la troisième ligne de métro annoncée la veille qu'il justifie par le motif économique : « On va la faire (la ligne de métro) à un rythme compatible avec notre capacité de payer » a-t-il déclaré. Le maire a précisé que ce report de la majorité des travaux permettra une réalisation des chantiers de jour. Ainsi devrions-nous voir en 2028 à Toulouse ces belles rames « Metropolis » qui équipent déjà de nombreux métros dans le monde (Barcelone, Sydney, Sao Paulo...) Les travaux qui devraient s'étaler sur 5 à 6 ans démarrent fin 2022 une fois l'enquête publique environnementale réalisée et la déclaration d'utilité publique effectuée. Il ne reste qu'à éviter un éventuel nouveau report.



Les rames Metropolis construites par Alstom rouleront sur la troisième ligne à partir de 2028 © Alstom

ARTHUR QUENTIN

TOULOUSE, NOUVEAU TERRAIN DE JEU POUR LA 5G ?

Orange a lancé son réseau 5G dans la ville rose et 36 communes de sa périphérie. Une innovation qui a ses détracteurs.

Orange a lancé la cinquième génération du standard pour la téléphonie à Toulouse, Blagnac, Ramonville ou encore Tournefeuille. Mardi 15 décembre, 70 pylônes Orange relais 4G ont été équipés de nouvelles antennes. Ainsi, « 99% de la population toulousaine est couverte en 5G », a annoncé Orange à La Dépêche. L'expérimentation à Toulouse a duré 2 ans. En 2018, 22 antennes 5G de SFR ont été installées. Mais le gouvernement a demandé le démontage de ces antennes Huawei par crainte d'espionnage industriel ciblant, entre autre, Airbus. Orange, qui souhaite éviter une saturation du réseau 4G et gagner de nouveaux utilisateurs, a pris le relais.

Innovation ou risque ?

« Pour le particulier, le réseau 5G permet d'avoir plus de débit », s'enthousiasme Patricia Goriaux, directrice d'Orange grand sud-ouest, à La Dépêche. Un réseau internet plus rapide qui nécessite un smartphone

et forfait Orange compatibles. « La 5G est un outil intéressant car il promet l'innovation », annonce Toulouse Métropole à La Dépêche. La Ville veut offrir cet outil efficace aux industriels et start-up. Un cluster sur les véhicules autonomes et connectés a ainsi été créé en Occitanie. Certains responsables politiques refusent cette installation sur leur territoire et mettent en cause le manque de connaissances sur l'impact environnemental et sanitaire de la 5G. Ce nouveau réseau consomme énormément d'énergie et de données, ce qui pourrait en faire une catastrophe écologique. Le gouvernement a ouvert une mission d'évaluation auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour connaître les conséquences de la 5G sur la santé. Les résultats ne seront connus qu'après sa mise en service, au premier trimestre 2021.

MARIANE RIAUTÉ

INTERVIEW : LE MONDE CULTUREL DANS L'IMPASSE

Le 15 décembre devait marquer la réouverture des lieux culturels. Mais les cinémas, théâtres et salles de spectacles garderont leurs rideaux baissés jusqu'en 2021. Rencontre avec Marc Van Maele, directeur du cinéma indépendant ABC et Anaïs Boucheron, gérante du café-théâtre Le Citron Bleu.

Comment réagissez-vous face à la décision de maintenir fermés les lieux culturels ?

Marc Van Maele : Cette incertitude est usante et fatigante, surtout moralement. On vit dans cette crainte permanente d'un « stop and go », c'est-à-dire qu'on peut rouvrir mais refermer dans la foulée. On avait vraiment espoir de pouvoir ouvrir, notre programme était déjà imprimé. Mais on reste déterminés et prêts en cas de changement.

Anaïs Boucheron : Je suis très déçue. Il n'y a pas de perspectives. On ne sait plus quand commencer la communication, pour quels spectacles. On ne sait pas non plus si les gens seront au rendez-vous quand on pourra rouvrir, ce qui est le plus important.



Marc Van Maele, directeur du cinéma indépendant ABC © Mélanie Caron

Que pensez-vous des manifestations du 15 décembre et des recours déposés auprès du Conseil d'État ?

M.V.M. : C'est agréable de voir que le monde de la culture tout entier s'assemble. Malheureusement je ne sais pas où ces actions mèneront. Les cinémas, par le biais de la FNCF (Fédération nationale des cinémas français), ont intenté un recours auprès du Conseil

d'État pour rouvrir nos salles. On attend une réponse dans les jours qui viennent. L'idée n'est pas de rouvrir demain, mais de construire avec les pouvoirs publics un plan des mesures sanitaires nécessaires.

A.B. : Non, je n'y ai pas participé. Je considère que nous n'avons pas tous les mêmes demandes, ni les mêmes besoins. Je ne tiens

pas à rouvrir coûte que coûte, je dois penser à la rentabilité. Il y a une différence entre la culture publique et privée. Je suis aussi une entreprise, et si je ne peux pas accueillir assez de spectateurs, j'ouvre à perte. Même si la décision du gouvernement est remise en cause, les conditions plus drastiques qui accompagneraient



Anaïs Boucheron, gérante du Citron Bleu © Xavier De Fenoyl

sûrement ce choix pourraient m'empêcher d'ouvrir.

La culture est très importante à Toulouse, avez-vous peur que l'intérêt des habitants pour le monde culturel s'amenuise ?

M.V.M. : Je pense qu'il y aura toujours une appétence pour la culture et le fait de se

réunir, de partager une émotion collective. Après le premier confinement, les spectateurs étaient revenus, avec un grand besoin de sociabilité. Je suis assez confiant là-dessus.

A.B. : Il y a deux options. Soit les spectateurs vont perdre l'habitude de sortir, et avoir des écrans chez eux pourrait accentuer le problème. Ou, au

contraire, ils auront tellement envie de retrouver le spectacle vivant que tout reviendra comme avant, voire même mieux ! Pour l'instant il y a une sorte de psychose autour des lieux accueillant du public, et tant qu'on sera perçu comme un danger pour la santé des gens, ils ne viendront pas.

Êtes-vous optimiste pour la suite ?

M.V.M. : Nous avons perdu environ 60 % de notre chiffre d'affaires cette année. C'est difficile mais les aides de l'État et la bonne santé financière de notre structure en amont nous permettront de nous en sortir. Je vois cette période comme une tempête, certes longue, mais nous sommes armés pour l'affronter.

A.B. : Financièrement, je devrais m'en sortir car l'État indemnise maintenant une bonne partie de mes charges fixes. Mais cela ne compense pas le manque à gagner sur la saison d'hiver, qui normalement permet de maintenir l'entreprise à flot dans la période estivale plus creuse. Quand ça repartira, je serai là. Mais la question est : l'envie y sera-t-elle aussi ?

MÉLANIE CARON

POLLUTION DE L'AIR : LES CRITÈRES CHANGENT EN 2021

L'observatoire chargé de surveiller l'air de la Région, Atmo Occitanie, modernise ses critères pour 2021. Pour mesurer encore plus précisément la pollution de l'air, ils intègrent notamment le qualificatif « extrêmement mauvais ».

La pollution atmosphérique grandissante cause des problèmes sanitaires et environnementaux. Mesurer cette pollution permet de se protéger au mieux des risques en adaptant ses comportements en fonction.

Des critères pas assez précis ?

Afin d'avoir une meilleure connaissance de la qualité de l'air, Atmo a décidé que dès 2021, ils prendront en compte le niveau de microparticules inférieures à 2,5 millimètres. Aujourd'hui, pour déterminer si l'air est pur ou pollué, Atmo tient compte du taux d'ozone, du dioxyde d'azote, du dioxyde de soufre et des particules inférieures à dix millimètres. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les microparticules PM2.5 ont un réel impact sur la santé. Elles causent la mort de plus de quatre millions de personnes par an et ne cessent d'augmenter. Pour le collectif Air Santé Climat, il faudrait aller plus loin et tenir compte des particules ultrafines, inférieures à 100

nanomètres (PM0,1). Ces particules sont particulièrement dangereuses de par leur petite taille pour la santé, elles peuvent atteindre tous les organes, notamment le système cardio-vasculaire et le cerveau. Dans une lettre adressée le 8 décembre à la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, ce collectif de médecins et chercheurs signale que ces particules ultrafines vont bientôt poser de graves problèmes sanitaires.

Disparition du qualificatif « très bon »

Autre changement pour l'indice Atmo : l'air ne pourra plus être qualifié de « très bon ». Les chercheurs d'Atmo ont aussi décidé d'ajouter le critère d'air « extrêmement mauvais ». Avec ces modifications, les seuils de concentration de pollution sont abaissés. Toutefois, l'observatoire se veut rassurant et garanti que la qualité de l'air ne se dégrade pas pour autant. Si les critères pour analyser l'air se durcissent dans la région, il a été observé que l'air occitan tend à s'améliorer. D'après les rapports de 2019,



Toulouse, une des villes les moins polluées d'Occitanie selon IQAir © Arnaud de La Taille

131 journées avec un air de bonne à très bonne qualité ont été enregistrées en Occitanie. Contre 22 journées en épisode de pollution, avec une qualité de l'air mauvaise à très mauvaise. Certains critères, comme le niveau d'ozone et les particules, se sont améliorés par rapport aux années précédentes, cependant ces niveaux dépassent malgré tout les seuils annuels que la Région s'était fixée.

Grâce à ses données, l'entreprise IQAir, établi un classement en direct des villes occitanes les plus polluées. Celle de Tarbes arrive en première position avec une qualité d'air moyenne, tandis que Toulouse est classée aujourd'hui parmi les villes les moins polluées de la Région Occitanie.

CAPUCINE LEBOT

LES BELLES GAMELLES SONT TOUJOURS AUX FOURNEAUX

Né pendant le confinement, le collectif de 35 restaurateurs espère atteindre les 500 repas par jours pour les personnes souffrant de précarité alimentaire.

L'initiative prend de l'ampleur. L'association des Belles Gamelles a été créée pendant le premier confinement. « Au départ, l'association apportait réconfort moral aux soignants en leur proposant une recette de chef de temps à autres puis on s'est rendu compte qu'il y avait un vrai besoin alimentaire », se rappelle Simon Carlier, président de l'association et chef du restaurant Solides à Toulouse, pour France bleu Occitanie. Les Belles Gamelles s'adressent désormais aux migrants ainsi qu'aux étudiants en situation de précarité alimentaire. Cette initiative solidaire a d'ailleurs le mérite de faire d'une pierre deux coups. Les plats sont préparés avec des dons des restaurateurs et des aliments achetés chez des producteurs locaux. À cela s'ajoute le bonheur pour les chefs de cuisinier malgré la fermeture de leurs établissements.

Bientôt 500 repas par jour

Aujourd'hui, Les Belles Gamelles jouissent d'une vraie cuisine professionnelle au MIN

(Marché d'Intérêt National). Ce dernier regroupe les acteurs de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires. « Pour pouvoir continuer cet élan de solidarité, on a ouvert une cuisine qui permet, pour l'instant, de faire 100 repas avec un objectif à court terme de 300 puis 500 repas », précise Simon Carlier. À la fin du premier confinement, bénévoles et restaurateurs ont préparé plus de 20 000 repas et 8 000 sandwiches pour les maraudeurs et la sécurité civile. L'association est actuellement en discussion avec le Secours Populaire pour élaborer un repas de Noël pour 500 familles. Dernière initiative, l'arrivée d'un calendrier des Dieux du MIN. Les 24 entreprises du marché se sont prêtées au jeu de la séance photo à la manière des Dieux du Stade. Le calendrier est mis en vente au prix de 20 euros. 16 euros seront reversés à Solaal, une association qui s'occupe du don agricole, et aux Belles Gamelles. De quoi remplir de plus en plus de gamelles.

AGATHE BILDSTEIN

EN BREF

Une de moins chez LREM

Fiona Lazaar a annoncé hier son départ de La République en Marche, lors d'une interview au Parisien. Il s'agit du 44^e départ du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale depuis le début de la législature. La députée du Val-d'Oise était déjà pressentie, au printemps dernier, pour rejoindre le groupe « Écologie, Démocratie, Solidarité » avant de se rétracter. Elle explique aussi avoir mal vécu « la séquence sur la loi Sécurité globale ». Fiona Lazaar rejoint désormais le parti « Les nouveaux démocrates » coprésidé par Aurelien Taché et Émilie Cariou.

Une cagnotte pour Michel Zecler

Le producteur de musique passé à tabac par des policiers, le 21 novembre dernier, gardera des séquelles à vie, révèle le journaliste David Perrotin. « Michel Zecler doit porter une broche à vie et ne retrouvera jamais l'utilisation complète de son bras », écrit sur Twitter l'ancien journaliste de Loopsider. Afin de payer les frais médicaux et judiciaires, l'entourage de l'homme de 41 ans lance une cagnotte. Michel Zecler sera reçu par le juge le 18 décembre prochain.

Verdict pour « l'affaire Fiona »

Sept ans après le début de « l'affaire Fiona », Cécile Bourgeon, la mère de la petite fille de cinq ans, a été condamnée à 20 ans de réclusion par la cour d'assises du Rhône. Berkane Makhoulouf, le beau-père, est lui condamné à 18 ans de prison. Ils ont tous les deux été reconnus coupables d'avoir commis des « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Action Logement soutient les salariés fragilisés

Face à la crise de la Covid-19, l'organisme paritaire va prolonger son dispositif de soutien et de prévention des impayés de loyers pour les salariés ayant subi une perte de revenus, au-delà de 2020. Il s'agit d'une aide de 150 euros par mois, pendant deux mois. Action Logement propose aussi une nouvelle aide pour ceux qui ont perdu récemment leur emploi : l'aide de 150 euros sera versée sur six mois.

Kering visé par une enquête pour fraude fiscale

Le géant du luxe français Kering, propriétaire des marques Balenciaga et Yves Saint Laurent en France, est visé depuis février 2019 par une enquête pour « blanchiment de fraude fiscale », a annoncé le Parquet national financier (PNF). Selon Mediapart, le groupe de François-Henri Pinault est accusé d'avoir déclaré en Suisse des activités dans d'autres pays, et ainsi évité de payer des impôts.

DEVANT LES DÉPUTÉS, LA STRATÉGIE VACCINALE SE PRÉCISE

Jean Castex expose depuis hier la stratégie vaccinale de la France à l'Assemblée nationale. Le gouvernement veut miser sur la transparence et la clarté, alors que la situation évolue constamment et que des incertitudes demeurent.

Sécurité, gratuité, volontariat. Ce sont les maîtres mots de la stratégie vaccinale de l'exécutif. Celle-ci doit répondre à des objectifs clairs : faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie, protéger les soignants, tout en garantissant la sécurité de la vaccination. Alors que la mortalité due à la Covid-19 continue de grimper, le vaccin semble être un moyen de sortir, enfin, de cette crise sanitaire. Seulement, la campagne de vaccination ne concernera dans un premier temps qu'une poignée de personnes. Le ministère de la Santé a suivi les recommandations de la Haute autorité de la santé (HAS).

Un cadre strict pour vacciner

Il a ainsi décidé que la phase 1 de vaccination, prévue en janvier et février 2021, concernera uniquement les personnes âgées résidant en établissements, comme les Ehpad, ainsi que les personnels qui y travaillent et présentent un risque élevé, soit environ un million de personnes. Mardi, la

HAS a affiné ses recommandations sur l'administration du vaccin en phase 1. Dans un communiqué, l'instance déclare préconiser « une prescription médicale obligatoire pour la vaccination », et que celle-ci « se fasse autant que possible sous la supervision d'un médecin ». Un « élargissement des compétences vaccinales à l'ensemble des infirmiers et aux pharmaciens » pourra ensuite être envisagé. Celui-ci s'accompagnera d'un élargissement des populations cibles. La phase 2, qui devrait débuter en mars 2021, concernera les personnes de plus de 75 ans, puis les personnes de plus de 65 ans, ainsi que les professionnels de santé de plus de 50 ans et atteints de pathologies. Pour la majorité des Français, une vaccination ne sera pas envisagée avant le printemps 2021.

Les autorisations encore en suspens

Le calendrier s'explique par la complexité de la situation. Car si des millions de doses de différents vaccins ont été commandées, aucune n'a encore été livrée. Pfizer et



La campagne de vaccination pourrait commencer dès la fin de l'année. © AFP

BioNTech attendent encore l'autorisation de l'Agence européenne du médicament, qui devrait arriver dans les prochains jours. Les laboratoires espèrent une distribution de leur produit d'ici fin décembre. Si tel est le cas, la campagne de vaccination « pourrait commencer avant la fin de l'année », a annoncé mercredi le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal.

Le calendrier de vaccination est donc connu. Mais une question demeure : quelle sera l'efficacité d'une telle stratégie ? « Concernant le vaccin de Pfizer et BioNTech, on est maintenant certains qu'il protège contre le développement des signes cliniques de la maladie », expliquait Alain Fischer, professeur d'immunologie pédiatrique et président du conseil d'orientation

de la stratégie vaccinale, à France Inter mercredi. Mais on ne sait pas s'il empêche de transmettre la maladie, ni quelle est sa durée d'efficacité, car on n'a pas assez de recul sur les données. » De quoi continuer d'alimenter le scepticisme des 47% des Français encore réticents à l'idée de se faire vacciner.

GENTIANE GOUBET

PROCÈS DES ATTENTATS DE 2015 : RETOUR SUR UNE PROCÉDURE HISTORIQUE

Le verdict du procès de 2015 est tombé hier. L'aboutissement d'une procédure mouvementée, sur un événement gravé l'esprit des Français.

La justice a tranché. Après trois mois d'audience symboliques sur les attentats de 2015, durant lesquels les soutiens présumés des frères Said, de Chérif Kouachi et d'Amedy Coulibaly ont comparu, des peines à la hauteur de la gravité des faits étaient attendues. Un résultat sans appel : dix condamnations pour association de malfaiteurs dont cinq non terroristes, une pour complicité d'assassinat et une autre pour complicité de crimes terroristes. Les peines vont de cinq ans de détention à la réclusion à perpétuité. Quelque 200 personnes se sont constituées partie civile. Parmi elles, la dessinatrice Coco, ou encore la chroniqueuse Sigolène Vinson, survivantes du tragique attentat de Charlie Hebdo. La dessinatrice avait été contrainte d'ouvrir la porte d'entrée de Charlie Hebdo sous la menace d'une kalachnikov. « J'avais accepté de mourir à ce moment-là », confie t-elle. Même douleur du côté de Zaria Sibony, caissière de l'Hyper Cacher, qui se souvient encore s'être opposée à ce qu'Amedy Coulibaly achève son collègue agonisant, Yohan Cohen.



Au premier plan au milieu, Ali Riza Polat. © AFP

« J'aimerais revenir en arrière, réparer les choses, mais ce n'est pas possible... Sachez que je suis vraiment désolé », regrettait Farid Benyettou, ex-mentor des frères Kouachi, le 3 octobre.

Une menace terroriste au plus haut

Le procès s'est déroulé dans un contexte plus tendu que jamais. La France a en effet été frappée par trois attentats depuis l'ouverture du procès. « C'est un dossier qui transpire la peur et la déraison », expliquait à France 24 Margot Pugliese, l'avocate de Miguel Martinez, l'un des accusés. Je crois que quand on a trop peur, la justice devient la pire d'elle-même. Il s'agit du premier procès en matière de terrorisme intégralement filmé pour les archives historiques

de la justice. Il n'aura toutefois pas échappé à la pandémie de Covid-19 : il avait été retardé suite à la détection de trois cas parmi les accusés. Certains accusés ont été jugés en leur absence, à l'instar d'Hayat Boumedienne, la compagne d'Amedy Coulibaly, complice toujours en fuite. Mehdi Belhoucine, qui l'avait aidée à prendre la fuite et présumé mort en Syrie, a également été jugé dans un procès d'ores et déjà considéré comme symbolique. Les dernières interventions des parties civiles et de l'avocat de Charlie Hebdo, le 4 décembre, ont été un plaidoyer défendant la liberté d'expression et « ce droit si merveilleux d'emmerder Dieu ».

AFFAIRE GRÉGORY : 36 ANS APRÈS, L'ENQUÊTE REPART

Nouvelles auditions, technologie novatrice... L'enquête sur le meurtre du petit Grégory est une nouvelle fois relancée.

La justice ne désespère pas de comprendre le meurtre du petit Grégory. 36 ans après avoir retrouvé le corps de l'enfant âgé de 4 ans, dans la Vologne (Vosges), l'enquête est officiellement relancée. Selon des révélations du Parisien, le président de la chambre d'instruction de la cour d'appel de Dijon, Dominique Brault, a mené de nouvelles auditions début décembre. Il s'agirait d'individus ayant évolué dans l'entourage familial ou le voisinage de l'enfant. Les avocats des parents du petit Grégory ont d'ailleurs réclamé, ce mercredi, de nouvelles expertises ADN. La théorie d'un complot familial est toujours dans le viseur de la justice. Cette dernière s'intéresse particulièrement à l'identité du ou des corbeaux, qui avaient menacé les parents de Grégory et revendiqué l'assassinat.

La stylogométrie pour épingle le corbeau

L'ancienne magistrate instructrice avait commandé, il y a près de trois ans, une expertise novatrice : la stylogométrie. Cette technologie permet d'analyser des textes et de détecter les

plagats. Les courriers menaçants ainsi que des textes rédigés par différents protagonistes de l'affaire ont été analysés. Cet élément capital, ajouté au dossier, incrimine un suspect, d'après le Parisien. Ces rebondissements font renaître l'espoir d'une résolution de l'affaire, mais ce n'est pas une première. En 2017, les époux Jacob et Murielle Bolle avaient été mis en examen. Cela n'avait toutefois pas abouti à un procès. Après de nombreux recours juridiques déposés par la défense, les mises en examen avaient été annulées pour des raisons de forme. En janvier dernier, une partie des déclarations tenues par Murielle Bolle, lors de sa première garde à vue en 1984, avait été annulée par la Cour d'appel de Paris. Elle avait accusé Bernard Laroche, cousin du père de Grégory, d'avoir enlevé l'enfant, puis s'était retracée quelques jours plus tard. Depuis 36 ans, l'affaire Grégory passionne et de nouveaux rebondissements continuent d'intervenir dans cet épineux dossier. La bonne voie vers un procès, cette fois ?

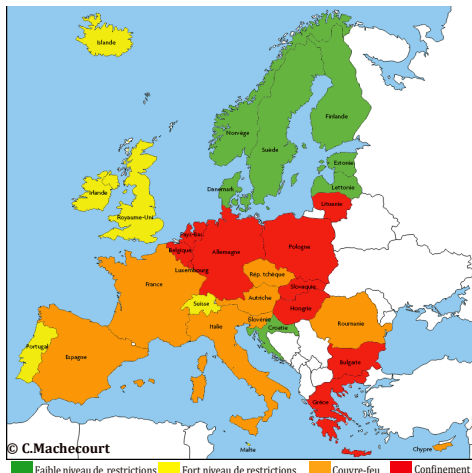
JULIETTE PRIGENT

MADJID BENNECEUR

STRATÉGIE DISPERSÉE DE L'EUROPE FACE À LA DEUXIÈME VAGUE DE LA COVID-19

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'OMS craint un rebond de l'épidémie en Europe. Certains pays se déconfinent et instaurent un couvre-feu comme la France, d'autres durcissent leurs mesures contre le coronavirus.

Les pays reconfinent ou durcissent les restrictions pour la même raison : sauvegarder le système de santé. Le nombre de cas journaliers de Covid-19 augmente rapidement et tous ont peur que leur système hospitalier ne tienne pas le coup en attendant le vaccin. « Il faut faire en sorte que vous puissiez disposer d'un lit si c'était nécessaire », a expliqué le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, lors d'une allocution télévisée lundi. Aux Pays-Bas, un confinement de cinq semaines à effet immédiat a été décrété. Des cris et des sifflets, signes de contestation, ont résonné devant le siège du gouvernement à La Haye. Ce sont les mesures les plus contraignantes qu'a connues le pays depuis le début de la crise sanitaire. Dès hier, les bancs des écoles se sont vidés. La veille tous les commerces non-essentiels ont fermé leurs portes à dix jours de Noël.



Des restrictions à Noël

La Norvège a annoncé, mardi, prolonger ses faibles restrictions sanitaires jusqu'à la deuxième semaine de janvier. Pour Noël, elle permet à dix personnes de se rassembler, là où les

recommandations oscillent d'un invité par maison en Belgique à la réunion de trois foyers au Royaume-Uni. Le royaume nordique mise depuis le début sur un confinement volontaire et invite ses habitants à rester chez eux.

C'est ce qui lui vaut d'avoir le taux de contamination de la Covid-19 le plus faible avec l'Islande et l'Irlande. Cette dernière maintient quant à elle ses restrictions malgré le déconfinement du 1^{er} décembre. De l'autre côté de la mer du Nord, bien que le Royaume-Uni ait commencé à vacciner sa population, plusieurs régions dont Londres ont basculé au plus haut niveau d'alerte. Les neuf millions de personnes qui vivent dans la capitale, tout comme le reste du pays, étaient sorties du confinement national le 2 décembre. Deux semaines plus tard, 34 millions d'habitants, soit 61% de la population anglaise, selon les médias britanniques, sont désormais en zone d'alerte « très élevée ». Les pubs et les lieux culturels ferment pour la troisième fois depuis le mois de mars. Cette poussée de cas coïncide avec l'apparition d'une nouvelle souche du virus, a constaté

le ministre de la Santé britannique, Matt Hancock.

L'Allemagne presse le pas pour le vaccin

Épargnée par la première vague de la pandémie et saluée pour sa gestion, l'Allemagne s'est réveillée brutalement hier alors qu'elle est rattrapée par la deuxième vague. Au total, 952 personnes sont mortes au cours des dernières 24 heures, selon l'institut de veille sanitaire Robert Koch. Le pays est entré dans un confinement partiel, mercredi, avec la fermeture des écoles et celles des commerces jugés non-essentiels. Dans le même temps, elle presse le pas sur les vaccins. Le gouvernement allemand a fait pression sur l'Agence européenne des médicaments (AEM) pour qu'elle valide plus vite que prévu le vaccin Pfizer-BioNTech.

PERRINE AUBERT AVEC AFP

BOKO HARAM ENLÈVE PLUS DE 330 LYCÉENS AU NIGÉRIA

Le groupe djihadiste Boko Haram a revendiqué, dans la nuit du vendredi au samedi, l'enlèvement d'au moins 333 lycéens de la ville de Kankara, au nord-ouest du Nigéria.

C'est une nouvelle onde de choc qui secoue le Nigéria dans sa lutte contre le terrorisme djihadiste. Dans la nuit du vendredi au samedi, une centaine d'hommes à moto ont attaqué le pensionnat pour garçons de la ville de Kankara, au nord-ouest du pays. Dans un message vocal, Abubakar Shekau, chef d'une faction du groupe terroriste Boko Haram, a revendiqué ces enlèvements. Au moins 333 lycéens sont depuis portés disparus. Le lieu de l'attaque n'a pas été choisi au hasard. Elle s'est déroulée dans l'État de Katsina, d'où est originaire le président Muhammadu Buhari, alors présent pour le week-end. Cedernier, élu en 2015 en grande partie pour son programme de lutte anti-terroriste, est l'ennemi numéro un des djihadistes.

Alliance avec les bandits locaux ?

« Depuis plusieurs mois, des affrontements très violents ont lieu entre la police locale et des groupes de bandits dans la région de Kankara », explique à Libération Corentin Cohen, chercheur post-doctoral au CNRS et à l'Université d'Oxford, spécialiste du Nigéria et de Boko Haram. Ces bandits locaux tisseraient des liens discrets avec



École de Kankara, lieu de l'enlèvement d'au moins 333 lycéens. © AFP

Boko Haram, profitant de la faiblesse de l'État et de l'abondance d'armes sur le territoire. Avant la revendication du groupe djihadiste, les autorités semblaient privilégier la piste de ces groupes armés, nés des récents conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs. Ils n'ont aucune autre idéologie que celle de l'argent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le modèle des enlèvements est privilégié. En effet, en plus d'être toujours médiatisé, il permet aux ravisseurs de demander une grosse somme d'argent en échange de la libération des otages. Depuis l'annonce de Boko Haram, la piste d'une alliance entre Boko Haram et ces groupes serait la plus probable. L'enlèvement de ces 333 lycéens

rappelle le kidnapping de 276 jeunes filles à Chibok, dans le nord du Nigéria, en 2014. Abubakar Shekau menace alors de réduire ces étudiantes en esclavage, entraînant une mobilisation internationale. En vain, 112 d'entre elles sont toujours retenues par le groupe djihadiste. Si l'événement de vendredi soir ravive les douleurs passées, cette fois-ci, une fin « heureuse » n'est pas à exclure. En effet, sur Twitter, le gouverneur de Katsina, Aminu Bello Masari s'est montré plus rassurant : « Les responsables de l'enlèvement de nos enfants ont pris contact avec le gouvernement et des discussions sont engagées ».

VICTOR COUDRAUD

TRUMP ACCÉLÈRE LE RYTHME DES EXÉCUTIONS FÉDÉRALES

Malgré sa défaite, Donald Trump multiplie les condamnations à mort. Le président déchu compte faire exécuter 13 détenus avant de quitter la Maison Blanche.

Brandon Bernard, 40 ans, a été exécuté par injection létale le 10 décembre dernier. Cet Afro-Américain avait été condamné à mort pour sa participation à un double meurtre au Texas en 1999. Tandis que l'application d'une telle peine ne dépend que du président, Donald Trump avait ignoré tous les appels à la clémence. Un autre détenu afro-américain de 49 ans, Orlando Hall, a également été exécuté le 19 novembre dans l'État de l'Indiana, après le rejet d'un ultime recours de la Cour suprême. Ils sont neuf à avoir été tués depuis le mois de juillet. Pourtant, conformément à une règle respectée depuis 1889 aux États-Unis, les présidents sortants non réélus suspendent les exécutions en attendant qu'un successeur prête serment. Le New York Times rapporte que le ministère de la Justice américain « hâte le calendrier fédéral des exécutions des détenus du couloir de la mort » avant la fin du mandat de Donald Trump, le 20 janvier prochain.

Record d'injections mortelles depuis juillet

Le président sortant ne compte pas s'arrêter là puisqu'il prévoit l'exécution de 13 détenus

au total avant de quitter le pouvoir. Avant lui, seul George Bush a eu recours à la peine capitale à trois reprises. Orlando Hall est le neuvième détenu victime d'une exécution fédérale depuis le mois de juillet. Quatre exécutions sont prévues avant le 20 janvier : une première depuis 1889. Après une interruption de dix-sept ans, l'administration Trump a relancé l'application de la peine de mort pour les crimes fédéraux en juillet 2019. Ils concernent les actes de terrorisme, les crimes racistes, les attaques contre les agents et les biens fédéraux, et les assassinats d'enfants.

« Un crime odieux »

Les États américains pratiquant la peine de mort ont presque tous renoncé à procéder aux exécutions depuis le début de la pandémie de Covid-19. Donald Trump a, au contraire, multiplié les injections mortelles de façon inégale. La Cour suprême a qualifié les actes de Donald Trump de « crime odieux ». Saisi d'un ultime recours, ce dernier a été balayé par les six juges conservateurs, dont la nouvelle juge Amy Coney Barnett.

AMALIE HIROU

EN BREF

Trafic de bébés au Kenya

La chaîne britannique BBC a dévoilé lundi une enquête sur des actes de vol d'enfants, à Nairobi au Kenya. La première partie du reportage avait été diffusée un mois plus tôt, laissant le pays sous le choc. Un rapport de 2020 du département d'État américain dénombre 853 victimes de trafic d'être humains signalées par le gouvernement kényan en 2019, dont 578 mineurs. C'est plus du double qu'en 2018.

Pete Buttigieg sera le ministre des Transports de Joe Biden

L'ex-candidat à la Maison Blanche, Pete Buttigieg, a été choisi par Joe Biden pour être son futur ministre des Transports. Sa nomination, d'abord annoncée par les médias américains, a été confirmée mardi par l'équipe du président élu. Si ce choix est validé par le Sénat, Pete Buttigieg deviendra le premier membre ouvertement homosexuel d'un cabinet présidentiel américain.

Des mesures anti-LGBT en Hongrie

Le Parlement hongrois vient d'adopter plusieurs textes anti-LGBT, l'un inscrivant la notion traditionnelle de « genre » dans la Constitution, l'autre interdisant l'adoption aux couples de même sexe. Le gouvernement entend ainsi « protéger l'enfant contre les possibles interférences idéologiques ou biologiques ». Pour David Vig, directeur de l'ONG Amnesty international dans le pays : « C'est un jour sombre pour les LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres) et un jour sombre pour les droits humains ».

L'OMS ira en Chine en janvier

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé hier que son équipe scientifique internationale se rendra en Chine en janvier. La mission avait été mise en place pour trouver les origines du virus de la Covid-19 et savoir comment il a été transmis à l'Homme. Les dix scientifiques, de plusieurs nationalités, espèrent pouvoir se rendre à Wuhan, point de départ de la pandémie.

Alexei Navalny sait qui voulait l'empoisonner

Avec l'aide de plusieurs médias reconnus (Der Spiegel, CNN, Bellingcat...), Alexei Navalny, l'opposant numéro un de Vladimir Poutine, a réalisé une enquête qui l'a amené vers ceux qui ont tenté de l'empoisonner, le 20 août dernier. Une quinzaine d'agents au service de l'État russe seraient concernés. « Je sais qui a voulu me tuer. Je sais où ils vivent, où ils travaillent. Je connais leurs vraies identités, leurs pseudonymes. J'ai leurs photos » a-t-il déclaré.

L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE HANDBALL À L'ASSAUT DE L'ADRIATIQUE

Après une victoire aisée contre la Suède (31-25) mardi, lors de la dernière journée du tour principal, l'équipe de France féminine de handball rencontrera vendredi prochain la Croatie. Les Bleues essayeront de conserver leur titre, et la Croatie tentera d'accéder à la finale pour la première fois de son histoire.

Mardi dernier, les joueuses d'Olivier Krumbholz ont validé leur ticket pour les demi-finales du championnat d'Europe de handball féminin, au Danemark. Face à la Suède, les Bleues se sont facilement imposées 31-25 pour prendre la tête de leur groupe, profitant du faux pas de la Russie (30-23) face au pays hôte. Ce concours de circonstances permet aux Françaises d'éviter l'ogre norvégien...et d'hériter donc du « petit poucet » de la compétition, la Croatie. Jamais ce petit pays n'avait atteint ce stade d'un championnat mondial ou européen.

L'équipe de France fait figure de favorite dans cette affiche des demi-finales. Le bilan est pour l'instant de cinq victoires et un nul contre la Russie (28-28), elle aussi prétendante sérieuse au titre final.

« On monte en charge. On arrive en pleine confiance », a déclaré Krumbholz mardi, après le succès contre les Suédoises, à propos de son équipe. Le



Les Bleues devront, comme contre la Suède, rester solides derrière face à la Croatie. © AFP

sélectionneur pourra aussi compter dans ce duel sur le retour de la gardienne, Cléopâtre Darleux, touchée au visage vendredi dernier face aux Espagnoles.

En terrain miné

Seulement, il faudra se méfier des Croates, incisives depuis le

début de l'Euro au Danemark. Elles n'ont connu la défaite qu'une seule fois contre la Norvège (36-25). En huit confrontations entre la formation au coq et celle au damier, les Bleues se sont imposées à six reprises, ne laissant filer que deux matchs à leurs homologues de vendredi

prochain. Les joueuses sont emmenées par Nenad Sostaric, grand nom du handball balkanique. Entraîneur depuis plus de 20 ans maintenant, son expérience a joué dans les récents bons résultats obtenus par ses protégées.

« Je suis très heureux, et très fier, car nous sommes en train

d'écrire l'histoire de la Croatie », s'est félicité le sélectionneur en conférence de presse, après la victoire sur l'Allemagne (23-20). « Dès le premier jour, mes joueuses ont travaillé dur », a ajouté le technicien. Il peut aussi se réjouir d'être à la tête d'une génération dorée, avec des handballeuses s'exportant dans les meilleurs championnats.

C'est le cas notamment de Camilia Micijevic, Katarina Jezic, et Ana Debelic, qui sont les vraies maîtres à jouer de la formation au damier. Elles ont inscrit à elles seules 12 des 23 réalisations lors du dernier match contre l'Allemagne. Le dernier rempart de cette sélection, Tea Pijevic, totalise 37% d'arrêts dans l'ensemble de la compétition. Une véritable performance pour l'ancienne gardienne de Metz !

En cas de défaite face aux Bleues, la Croatie pourra se consoler, car les équipes demi-finalistes sont qualifiées pour la Coupe du monde 2021 en Espagne.

SACHA TISIC

CONTRAT RECORD EN NBA

Le plus gros contrat de l'histoire de la ligue nord-américaine de basket-ball a été signé par Giannis Antetokounmpo, star des Milwaukee Bucks, ce mercredi 15 décembre. Un événement pour une ligue qui a enchaîné les deals records ces dernières années.

Il est devenu le joueur le mieux payé de l'histoire de la NBA. À 26 ans, Giannis Antetokounmpo, ailier fort des Milwaukee Bucks, a signé une prolongation de contrat qui lui rapportera 228 millions de dollars sur cinq ans. Un pactole qui vient s'ajouter aux 27,5 millions de dollars qu'il touchera cette année.

La star grecque touchera un salaire progressif, ce qui signifie qu'il augmentera chaque année. Pour la saison 2021-2022, il empochera plus de 39 millions de dollars jusqu'à arriver à plus de 51 millions de dollars en 2025-2026. Il deviendra alors le premier joueur à dépasser les 50 millions de salaire annuel. Mais cette dernière année est soumise à une « player option », autrement dit une clause libératoire. À la fin de l'exercice 2024-2025, « The Greek Freak » pourra choisir de rester à Milwaukee et encaisser les 51 millions, ou tester le marché pour quitter le Wisconsin.

Si le montant est record, la signature est aussi symbolique pour sa franchise. Le Grec a fait le choix de rester, alors que beaucoup de joueurs se-



G. Antetokounmpo gagnera plus de 45 millions de dollars par an. © AFP

raient partis pour une équipe avec de plus grandes chances de remporter un titre NBA. « C'est ma maison, c'est ma ville », a-t-il déclaré sur ses réseaux sociaux. Une reconnaissance pour la franchise qui l'a sélectionné en 15^e position à la Draft en 2013.

Explosion des gros contrats depuis 10 ans

Avec l'augmentation des revenus des franchises ces dix dernières années, les baux à plusieurs centaines de millions de dollars sont monnaie courante en NBA. À l'heure actuelle, le joueur avec la plus grosse valeur contractuelle est le nouveau meneur des Washington Wizards,

Russell Westbrook. Il a signé un contrat de 206 millions de dollars sur cinq ans, en 2018. Il est suivi par Stephen Curry, joueur emblématique des Golden State Warriors. Ce dernier a passé un deal à 201 millions sur cinq ans en 2017. À titre de comparaison, Michael Jordan, la plus grande icône de la NBA, n'a touché « que » 93 millions de dollars sur l'ensemble de ses 15 ans de carrière.

Fini les deals de plusieurs dizaines de millions de dollars sur plusieurs années. Désormais, les stars de la NBA comptent par centaines.

SIMON MAGNY

LES LYONNAISES DÉVORENT LA JUVENTUS

Les filles de l'Olympique Lyonnais se sont qualifiées mardi pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions. À domicile, les Fenottes ont surclassé la Juventus de Turin (3-0).

Laborieuses et victorieuses en Lombardie la semaine dernière (3-2), les protégées de Jean-Luc Vasseur devaient terminer le travail lors de ce match retour face à la Juventus de Turin pour se qualifier en huitièmes de finale de la Ligue des champions féminine. C'est ce qu'elles ont fait, avec la manière.

Avant le coup d'envoi, les 22 actrices de la rencontre ont observé une minute de silence en hommage à Gérard Houllier, le conseiller extérieur du président Aulas, décédé ce lundi. Les Lyonnaises arboraient pour l'occasion un maillot blanc sur lequel figurait son visage.

Après ce moment touchant, les hostilités ont pu commencer. Le début de rencontre est musclé, les Fenottes montrent d'entrée de jeu leur intention de marquer avec une offensive d'Amel Majri. À la 21^e minute de jeu, Dzsenifer Marozsán parvient à inscrire le premier but de la rencontre (1-0). À la pause, cet écart met à l'abri les Lyonnaises. Les Turinoises doivent faire

trembler les filets à trois reprises pour rester en vie dans ce duel. Lors du second acte, les quintuples tenantes du titre peinent à faire le break. Il faudra attendre la 87^e minute et une belle inspiration de Melvine Malard sur une passe de l'omniprésente Dzsenifer Marozsán pour que les féminines de l'OL assurent leur qualification (2-0). Dans les dernières secondes de la rencontre, Janice Cayman parachève la belle soirée rhodanienne (3-0).

En quête d'une huitième couronne

Les féminines de l'OL n'ont qu'un objectif cette saison : parvenir à conserver leur hégémonie sur le football européen et remporter le trophée pour la huitième fois, et la sixième fois d'affilée. Le PSG, le FC Barcelone et surtout Wolfsburg restent des prétendants au sacre. Le 16 février prochain, Les Lyonnaises connaîtront l'identité de leur futur adversaire, qu'elles affronteront lors des huitièmes de finale en mars.

THOMAS MORLEC

EN BREF

Le LOSC en vente

Le Lille Olympique Sporting Club serait en passe d'être vendu par son président, Gérard Lopez, selon l'équipe. Arrivé en 2017, il a été poussé vers la sortie par son prêteur, le fonds d'investissement Elliott, inquiété par la situation sanitaire et économique. Sur les 225 millions empruntés par le club nordiste, 102 ont été remboursés. Si Gérard Lopez sera remplacé par Olivier Letang à la présidence, Christophe Galtier, l'entraîneur lillois, restera en place.

Des compensations pour les sauveteurs d'Escoffier

Le jury international du Vendée Globe s'est prononcé, ce mercredi, sur les heures de compensations attribuées aux trois skippers venus en aide à Kevin Escoffier. Il avait été contraint de se réfugier sur un radeau de survie suite au naufrage de son monocoque dans les mers du Sud, le 1^{er} décembre. Jean Le Cam (Yes we Cam) va récupérer 16 h 15 sur son heure d'arrivée. Yannick Bestaven (Maître CoQ) aura droit à 10 h 15, tandis que Boris Herrmann (SeaExplorer) bénéficiera de 6 heures de réparation.

Appel à la grève chez Mediapro France

La chaîne Téléfoot rendra définitivement l'antenne prochainement, après seulement quatre mois d'existence. Son groupe Mediapro France a appelé, face au mutisme de son président Jaumes Roures, « le personnel à se mettre en grève à partir de jeudi matin », via un communiqué de l'intersyndicale CFDT-UNSA.

Romain Grosjean opéré avec succès

Victime d'un accident spectaculaire lors du Grand Prix de Bahrein, le 29 novembre dernier, Romain Grosjean, ancien pilote de Formule 1 de l'écurie Haas, a été opéré aux mains avec succès, ce mardi. Le miraculé français avait réussi à s'extraire de sa voiture après avoir passé 28 secondes dans les flammes. Il n'a pas pu participer à la dernière course de la saison et de sa carrière en F1, à Abu Dhabi, le week-end passé à cause de ses blessures.

Le pape socio de Boca Juniors

Le pape François a récemment reçu sa carte de membre de Boca Juniors, un des principaux clubs de Buenos Aires, résultat d'un partenariat en lien avec l'éducation. Le club s'est associé à la fondation pontificale « Scholas occurrentes », réseau de centres éducatifs lancé à Buenos Aires en 2013, alors que le souverain pontife était archevêque de la capitale de l'Argentine.

À EUROPE 1, LA RÉINTÉGRATION D'UN SALARIÉ CONDAMNÉ POUR HARCÈLEMENT FAIT POLÉMIQUE

Condamné en mars pour harcèlement sexuel et moral, un employé d'Europe 1 a finalement vu son licenciement annulé par la justice. Les salariés de la radio protestent contre sa réintégration.

Europe 1 en colère », « Stop au harcèlement », pouvait-on lire sur les banderoles brandies devant les locaux du groupe Lagardère, dans le 15^e arrondissement de Paris. Ce mercredi 16 décembre au matin, plusieurs dizaines d'employés d'Europe 1 se rassemblaient pour protester contre le retour d'un salarié, Kamel A., condamné en mars dernier pour harcèlement sexuel et moral. L'affaire débute il y a plus de deux ans. Entre avril et juillet 2018, cinq salariées d'Europe 1 portent plainte contre Kamel A., alors responsable des jeux de la radio et délégué syndical. Elles l'accusent de harcèlement sexuel et moral, sur une période allant de 2013 à 2018. Puis, au mois de décembre de la même année, une demande de licenciement pour motif disciplinaire est formulée par Europe 1 auprès de l'inspection du travail. Après un premier refus, le licenciement est finalement autorisé en juin 2019 par Muriel Pénicaut, alors ministre du Travail. En mars 2020, Kamel A. est condamné

par le tribunal judiciaire de Paris pour ces mêmes faits. Il écope de dix mois de prison avec sursis, deux ans de mise à l'épreuve, cinq ans d'inéligibilité et 20 500 euros de dommages et intérêts. Il a également l'interdiction d'entrer en contact avec ses victimes.

Coup de théâtre

Il y a deux semaines et demi, l'affaire prend un nouveau tournant. Le 1^{er} décembre, le tribunal administratif de Paris annule le licenciement du salarié. Il pointe une « irrégularité » dans la procédure de l'entreprise, selon des informations de l'AFP. Le responsable des jeux demande alors dans la foulée sa réintégration, que Europe 1 ne peut qu'accepter, compte tenu de la décision de justice. Par la même occasion, la CFTC, le syndicat de Kamel A., le nomme à nouveau délégué syndical, dans une lettre à l'attention de Constance Benqué, présidente du pôle News de Lagardère. Le ton monte lorsque Émilie Mazoyer, animatrice de la chaîne, adresse une lettre ouverte le 14



Le licenciement du salarié d'Europe 1 a été annulé le 1^{er} décembre. © AFP

décembre aux salariés et aux dirigeants d'Europe 1, qu'elle publie le lendemain sur Twitter. « Qui peut être certain qu'il ne recommencera pas ? Qui se charge d'expliquer aux victimes encore présentes dans nos locaux qu'on se moque de savoir quand elles devront prendre l'ascenseur avec leur agresseur ? Qui a envie d'être représenté par lui ? Comment concilier la crédibilité du travail de nos journalistes sur les nombreux dossiers #MeToo et la présence de cet homme dans l'équipe ? »,

interroge Émilie Mazoyer dans sa lettre. En réponse, Constance Benqué assure aux victimes son soutien « total et sans failles ». Elle ajoute : « [Kamel A.] a fait le choix de demander sa réintégration [...]. C'est son droit, mais il n'est pas sans limite et n'efface pas ceux des autres salariés, encore moins ceux des victimes ».

« Le harceleur n'est pas venu »

Ce mercredi 16 décembre, Kamel A. avait rendez-vous

avec la direction à 9h30 en vue de son retour à Europe 1. L'AFP précise que les élus du CSE (Comité social et économique) de l'UES (Unité économique et sociale) de la chaîne ont demandé à la direction de « dispenser » Kamel A. de se rendre physiquement dans leur entreprise. Le salarié ne s'est finalement pas présenté. « Le harceleur n'est pas venu. Les victimes ont été rassurées de voir leurs collègues ainsi

mobilisés. C'est un succès », s'est félicitée Émilie Mazoyer sur Twitter. Sur le même réseau social, Cyril Chabanier, président de la CFTC, a affirmé que Kamel A. n'avait « plus de mandat CFTC ». Pour autant, l'affaire est loin d'être terminée : Europe 1 a fait appel de l'annulation du licenciement devant la Cour d'appel administrative de Paris.

LINE CHOPIN

L'AUTO-CONFINEMENT POUR LES FÊTES, UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

Alors que l'ombre d'une troisième vague post-Noël plane sur la France, le gouvernement multiplie les recommandations sanitaires. De quoi créer la confusion à près d'une semaine du réveillon. Autoconfinement ? Dépistage ? Isolement des enfants ? Quelles attitudes adopter pour préserver ses proches ?

Aussitôt déconfinés, aussitôt reconfinés. Le Conseil scientifique a recommandé lundi « l'autoconfinement » pendant une semaine à ceux qui souhaitent passer les fêtes en famille, afin de limiter le risque d'une troisième vague. Il conseille également un dépistage avant les réveillons. Il a néanmoins rappelé dans une note d'éclairage scientifique qu'il était nécessaire de « limiter au maximum les réunions familiales et amicales en particulier durant cette période de fin d'année. » L'auto-confinement est donc une option préconisée pour ceux qui souhaitent tout de même passer les fêtes en famille. Le Conseil scientifique recommande alors de s'isoler préventivement et de poser des congés ou de télétravailler une semaine avant le 24 ou le 31 décembre. Une recommandation difficile à mettre en œuvre selon Benjamin Davido, infectiologue à l'hôpital Raymond-Poincaré (Hauts-de-Seine) : « Beaucoup ne peuvent pas poser un congé sans solde de quinze jours. Je pense plutôt qu'il faut limiter les contacts dans la durée et ne pas faire des efforts seulement pendant deux semaines. »

Pour l'infectiologue, un isolement de sept jours avant les fêtes serait « antinomique ». « La période hivernale est problématique, et elle n'a pas encore commencé. Il faudra faire des efforts pendant tout l'hiver et non pas se relâcher après les vacances. On ne peut pas limiter la crise au 24 et au 31 décembre », analyse Benjamin Davido.

Un isolement après les fêtes ?

Il préconise davantage un isolement et un dépistage après les fêtes, plus judicieux selon lui après un mouvement de population. « On fera moins attention si on se fait tester avant, on ne portera plus son masque, on appliquera moins les gestes barrières donc ça va causer un risque majeur de contaminations silencieuses. Et il faut éviter une saturation des laboratoires », affirme-t-il. Plus tôt dans la semaine, le Premier ministre Jean Castex préconisait aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école jeudi et vendredi. Une recommandation qui porte à confusion selon l'épidémiologiste Catherine



Le Conseil Scientifique recommande de poser des congés ou de télétravailler une semaine avant les fêtes de fin d'année. © A. de La Taille

Hill : « Cette recommandation n'est pas basée sur ce qu'on connaît de la dynamique du virus. La majorité des gens sont contagieux entre 10 et 12 jours et particulièrement le cinquième jour. Même si un enfant s'isole pour la fin de semaine, il peut avoir été contaminé pendant ces derniers jours d'école. » Le dépistage peut néanmoins être un moyen de limiter les

risques de contaminations. « Se faire tester avant d'aller voir ses grands-parents peut être une bonne idée. Mais si entre le moment de votre test et de vos retrouvailles vous prenez les transports en commun, il n'y a aucun intérêt », explique Catherine Hill. Les câlins à papi et mamie attendront donc !

SABRINA EL MOSSELLI

ET PAF, C'EST LE GRAND RETOUR DE PIF, LE MAG

51 ans après les débuts de Pif gadget, le célèbre magazine jeunesse des années 70-80 a fait son retour ce mercredi, avec un nouveau format écologique et connecté.

C'est désormais sous le nom Pif, le mag que le personnage de BD, apparu pour la première fois dans le journal l'Humanité, fait son grand retour. Et pour cette quatrième renaissance, le toutou le plus connu des quinquagénaires n'a pas fait les choses à moitié. Le magazine se veut et se revendique 100% éco. Repris en main par l'ancien secrétaire d'État sous le gouvernement Fillon, Frédéric Lefebvre, le désormais trimesriel affiche une étiquette responsable. Il met en avant la biodiversité, l'écologie et la cause animale. Le rédacteur en chef des BD du magazine, Adrien Nibourel, confie dans les colonnes du JDD : « Il n'y aura pas de jouets en plastique made in China ». En revanche, le gadget, incontournable du magazine, est toujours présent. Dans ce premier numéro, il est même possible d'en trouver trois parmi lesquels une bouture de sapin à planter dans son jardin.

Sensibiliser ses lecteurs

Les personnages historiques font également leur grand retour à l'image d'Hercule, le compère préféré de Pif, mais aussi ses

fidèles amis Placid & Huzo, Rahan ou encore le concombre masqué. « Quand j'étais petit, je lisais souvent Pif, tout le monde à l'école le lisait d'ailleurs », se remémore Olivier, 48 ans adepte du magazine dans son enfance. Et parmi ses meilleurs souvenirs : « C'est la BD Rahan, le héros préhistorique qui se battait contre des mammoths ou des panthères à grandes dents », se réjouit nostalgiquement ce commercial. De son côté, le présentateur télé Nikos Aliagas, parrain du magazine, évoque dans une vidéo sur Twitter une véritable « madeleine de Proust ». Dans les pages de l'édition, il lance une action avec le secours populaire, afin d'offrir des jouets à ceux qui n'en n'ont pas. Pif, le mag est également partenaire de l'association 30 millions d'amis pour sensibiliser ses lecteurs à la cause animale. Entre jeux, idées bricolages, interviews et reportages, les lecteurs peuvent retrouver des BD inédites et un personnage inédit, Pifi, le fils de Pif, imaginé spécialement pour ce grand retour.

CAPUCINE LORAIN

LE PÈRE NOËL REVÊT SON MANTEAU VERT

Gaspillage alimentaire, surconsommation, déchets à tout-va, Noël est la fête de tous les excès. Certains Français ont décidé de fêter le 25 décembre de manière plus responsable en optant pour une démarche écologique.

20 000 tonnes de papier cadeau consommées chaque année, près de 6 millions de sapins vendus en France, Noël est la fête du gaspillage et de la surconsommation par excellence. Face à ce constat, certains citoyens ont décidé de fêter l'arrivée du Père Noël de manière plus responsable. C'est le cas de la famille Pichon-Moret, plus connue sous le nom de la « Famille presque zéro déchet » sur les réseaux sociaux. Bénédicte Moret, dessinatrice de bandes dessinées, raconte le quotidien zéro déchet de sa famille dans son livre « Ze Journal de la famille presque zéro déchet ». Avec Jérémie Pichon, son compagnon, ils partagent sur la toile leurs astuces pour réduire l'empreinte carbone de leur famille. Alors à Noël, il n'est pas question pour la famille écolo d'abandonner ses habitudes. « Le 25 décembre est le pic annuel de la surconsommation. Il est important de se raisonner et de consommer moins », explique Bénédicte

Moret. Pour réduire les déchets, la famille remplace le papier cadeau par du tissu, le Furoshiki, une technique japonaise qui permet d'emballer les cadeaux sans papier. Si cette famille a banni la vaisselle plastique de son quotidien, Alexandra Chalin, vendeuse dans un magasin de décoration en Moselle, constate avec regret une persistance des assiettes et gobelets à usage unique : « Beaucoup de personnes achètent de la vaisselle jetable par facilité, c'est dommage. »

Une démarche éco-responsable

Les Français dépenseront cette année en moyenne 603 euros pour les cadeaux de Noël, selon une étude de Cofidis publiée dans Le Parisien en novembre. Un budget important, qui révolte Bénédicte Moret : « Nous sommes clairement dans une société de surconsommation et c'est bien là le cancer de notre planète. » Chaque année, la mère de

la famille n'offre que deux cadeaux à ses deux filles et essaie de trouver des idées responsables et écologiques. « On boycotte Amazon et tous les géants du net, destructeurs de notre économie locale. On privilégie l'occasion, les petits commerces locaux et les artisans », explique-t-elle. Aline, 27 ans, va encore plus loin. Elle a choisi de ne pas offrir de cadeaux le 25 décembre. Psychologue à Paris, la jeune femme constate que

l'hyperconsommation de cet événement festif est liée « au poids du rituel et de la tradition ancrés dans notre société. » Mais pour les enfants, il n'est pas toujours facile de comprendre la démarche responsable de leurs parents. Pourtant, des alternatives existent pour offrir des cadeaux plus responsables. La seconde main par exemple. Virginie, institutrice, et présidente d'une association éco-responsable dans l'Essonne opte pour des cadeaux d'occasion :

« J'ai demandé à mes proches si cela les dérangeait, ils trouvent l'idée bonne mais je comprends que l'occasion peut choquer à Noël. »

Noël, une fête du partage avant tout

Dans la famille Moret-Pichon, les repas du 24 et 25 décembre sont des moments de convivialité : « On cuisine tous ensemble, on fabrique tout nous-mêmes ! » Pour eux, le partage est aussi dans la fabrication de décorations :

« Quel est l'intérêt d'acheter un calendrier de l'avent ? Chez nous on le fabrique nous-même et c'est un super moment que l'on apprécie. » Si aujourd'hui les démarches se multiplient pour fêter Noël de manière plus responsable, le 25 décembre reste la fête numéro un du gaspillage alimentaire, avec plus de 20 kg de nourriture jetée par foyer. Mais pour la famille Moret-Pichon, « zéro produit et déchet » gaspillé.

EMILIE DIAS



Dans son livre « Ze Journal de la famille presque zéro déchet », Bénédicte Moret raconte le quotidien de sa famille écolo. © Bénédicte Moret

SAUVONS, UNE PLATEFORME POUR SAUVER LES ANIMAUX EN « FIN DE CARRIÈRE »

Lorène Poinot d'Addario, une Montpelliéraine de 26 ans, a lancé le 12 novembre la plateforme Sauvons qui vise à éviter l'abattoir aux animaux de ferme « en fin de carrière ». L'association facilite le référencement des animaux dits réformés et propose aux professionnels une alternative à l'abattoir sans engendrer de frais supplémentaires.

Comment est née la plateforme Sauvons ?

Je suis allée en Écosse faire du woofing, un système d'hébergement chez l'habitant en échange de travaux dans les fermes, et j'ai été confrontée aux animaux réformés pour la première fois. Donc quand j'ai voulu acheter un cheval, j'ai naturellement pensé à cette alternative plutôt que de passer par un élevage. C'est difficile de trouver un animal par soi-même. Il y a beaucoup de groupes sur Facebook mais rien n'est centralisé. De ce constat est née la plateforme participative : tout le monde peut poster des annonces et signaler les animaux de réforme autour de lui. On est une sorte de Bon Coin des animaux de ferme !

Comment fonctionne la plateforme ?

Pour l'instant, je gère la plateforme seule mais plus on gagne en visibilité, plus de tierces personnes s'investissent directement. Sauvons est présent sur l'ensemble du territoire français ainsi qu'en Suisse, en Belgique et au Luxembourg. On démarre à peine, il y a

69 annonces et à ma connaissance deux animaux réformés ont trouvé un nouveau foyer. La plateforme ne servant pas à la vente, mais à faire le relai, je ne suis pas informée de toutes les adoptions.

Je souhaite aussi rassembler des fermes partenaires pour que les éleveurs s'engagent à trouver une alternative à l'abattoir. J'ai également développé un système de dons pour aider les personnes de bon cœur qui n'ont pas forcément les moyens d'élever un animal. Les premiers dons sont arrivés ce weekend !

Le message initial est de sauver les animaux de l'abattoir mais il y a aussi ceux qui vivent dans des conditions insalubres. Sachez que tout le monde peut aider en signalant sur la plateforme les animaux qui ont besoin d'une nouvelle famille !

Il y a également un intérêt écologique dans votre démarche ?

Absolument ! La consommation en masse de viande est un désastre écologique. Notamment à travers l'exemple du soja qui est en partie responsable de la déforestation en Amazonie et ce,



Lorène Poinot d'Addario a lancé la plateforme Sauvons pour éviter l'abattoir aux animaux. © Lorène Poinot d'Addario

principalement pour nourrir le bétail. Quand on sait que la viande coûte en eau et en termes de production agricole, je me dis qu'en évitant au moins à certains animaux de finir à l'abattoir, c'est déjà un effort de fait à ce niveau-là. À terme, je

souhaite d'ailleurs ouvrir un refuge qui servirait d'étape de transition pour ces animaux et espérons-le, en sauver encore plus et leur éviter de partir au couteau !

PROPOS RECUEILLIS PAR
JOSÉPHINE MAUNIER

UN PLAN POUR REPEULER LES FORÊTS FRANÇAISES

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, compte planter « 50 millions d'arbres » afin de repeupler les forêts et lutter contre le réchauffement climatique.

Mises à mal par les sécheresses à répétition, les forêts françaises ont besoin de soutien. Ainsi, Julien Denormandie a annoncé, ce mercredi, un plan de « repeuplement » des forêts qui recouvrera 30 % du territoire métropolitain.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation souhaite planter « 50 millions d'arbres » grâce à un budget de près de 200 millions d'euros. Ce « repeuplement » n'est pas sans défis, notamment pour les pépinières qui doivent trouver des essences d'arbres capables de s'adapter au changement climatique. Le frêne par exemple, gourmand en eau, ne pourra pas être replanté à certains endroits car les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux. Une étude des évolutions climatiques dans les forêts s'opère également. « Le volet de repeuplement des forêts est, je pense, le plus grand depuis l'après-guerre », s'est félicité le ministre

auprès des journalistes de l'AFP. Les futurs 50 millions d'arbres devront notamment réparer les dégâts causés par les scolytes, des coléoptères qui s'attaquent aux arbres affaiblis par la sécheresse.

Un projet éducatif

Outre l'enjeu majeur du repeuplement des forêts, Julien Denormandie souhaite ajouter un volet éducatif à son plan, en concertation avec le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. « Nous voulons permettre aux élèves d'avoir des moments où ils vont participer à ces politiques de repeuplement et de reboisement. C'est une chance extraordinaire de pouvoir les associer (...) et de créer du lien sur les territoires » explique-t-il. Ainsi, tout comme le font déjà certaines associations locales en partenariat avec les écoles, les futurs élèves pourraient planter des arbres afin de préserver la biodiversité française.

EVA CROUZET